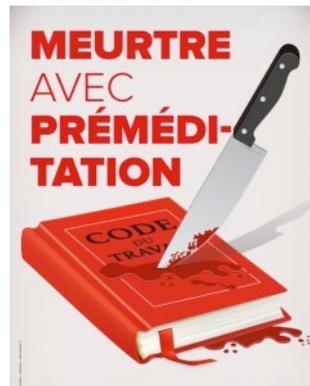
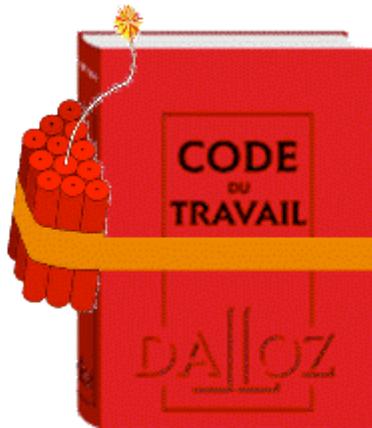


7 Jours Filpac Cgt

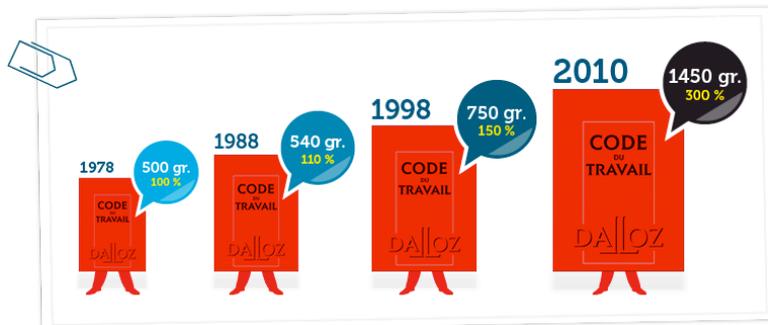
Directeur de publication : Marc Peyrade - Rédaction : Jean Gersin - n° 45

Salariés, syndiqués, élus et mandatés
La loi Macron va entrer en application contre **vous** !

La loi Macron ? C'est ça...



Quel argument de Macron contre le Code du Travail ? Son poids...



Qu'est-ce qui va le remplacer ?



Le Code du Travail a valeur de loi. Il a été créé pour corriger l'inégalité de droit entre employeur et salarié. L'inquisition libérale fait campagne depuis des années pour assimiler ce Livre social à un sabotage de la compétitivité.

Macron met le feu à ce livre. Il ouvre une autoroute aux patrons qui vont pouvoir, comme pour la rupture conventionnelle, abuser d'accords de particulier à particulier pour habiller l'utilisation de leur toute-puissance. En contournant le Code du Travail, les syndicats et leurs délégués.

Macron ne rencontre que peu d'opposition syndicale à son entreprise de destruction du Code du Travail. Le T de CGT a-t-il été mis entre parenthèses ? Le T veut dire Travail, agressé par le chômage, la précarité et la répression antisyndicale.

Le Travail est mis en accusation perpétuelle par les procureurs du Medef et du gouvernement. Il « coûte trop cher » d'où la baisse des rémunérations. « Il y a trop de travailleurs », d'où les licenciements massifs quotidiens et le chômage record. Les délégués, élus et mandatés se démènent à l'entreprise et dans la localité pour défendre les salariés.

Mais le C de confédération ? A-t-il oublié le T de Travail pour se consacrer à des tâches de communication sur la syndicalisation, en occultant ce qui lui fait obstacle, l'offensive patronale sans précédent ? Comme si le T du camp du Travail était effacé par le C d'une technocratie d'importation, occupée à commémorer le passé pour ne pas s'occuper du présent...

Le 9 avril, il y a eu un frémissement. Pourquoi l'enterrer ? Pourquoi ne pas lui donner de suite ? Pourquoi ne pas revendiquer ? Pourquoi ne pas s'opposer aux lois Macron et Rebsamen ?

Avant que la CGT ne devienne une CG sans Travail syndical confédéral de défense des salariés et de combat pour leurs revendications, il est temps, salariés, syndiqués, élus et mandatés, de reprendre notre bien commun, une confédération générale du Travail qui ne se fige pas dans le passé, et qui soit adaptée aux combats du présent.

Du haut de l'Etat, Rebsamen veut transformer la représentation syndicale en conseil régional paritaire, et il commence par les entreprises de moins de 11 salariés. Détruisant au passage les outils de l'égalité homme-femme, il légifère contre notre syndicalisme.

Il est temps qu'en haut la CGT soit animée de la même détermination que celle qui motive les élus et mandatés. C'est le T de Travail qui est au centre de l'édifice CGT.

Le Travail est un combat, pour en obtenir un, pour obtenir une rémunération correcte, pour l'entourer d'une protection sociale efficace. Ceux d'Arjowiggins Wizernes et de Chapelle Darblay UPM, entre autres, le montrent par leurs luttes. Il est temps de faire valoir ce droit au Travail dans la CGT.